

Déclaration de Performance Extra-Financière 2021



Modèle d'affaires

02

Depuis sa création en 1994, le Groupe a su développer une offre industrielle complète et nationale qui répond aux besoins de ses clients privés et publics, alliant collecte et traitement des déchets pour ensuite vendre les Matières Premières Issues du Recyclage (MPIR). En favorisant le

traitement et le recyclage des déchets, en développant le retour à la terre de la matière organique et en valorisant énergétiquement les matières premières qui ne peuvent être recyclées, Paprec contribue à la promotion de l'économie circulaire et donc à la protection de l'environnement.

Nos forces Nos actions La valeur que nous créons CHANGEMENT CLIMATIQUE Collectivités 000 0 000 Collaborateurs engagés **Collaborateurs** ATTENTES SOCIETALES **Clients satisfaits** Industrie de pointe RÉGLEMENTAIRE **Environnement préservé** Fort maillage territorial Territoire porteur de croissance Gouvernance familiale et pérenne Création **Valorisation** d'énergie organique Valorisation énergétique Compostage Méthanisation **Croissance continue** Retour à la terre **Finance responsable** Déchets Ultimes Entreprises

03

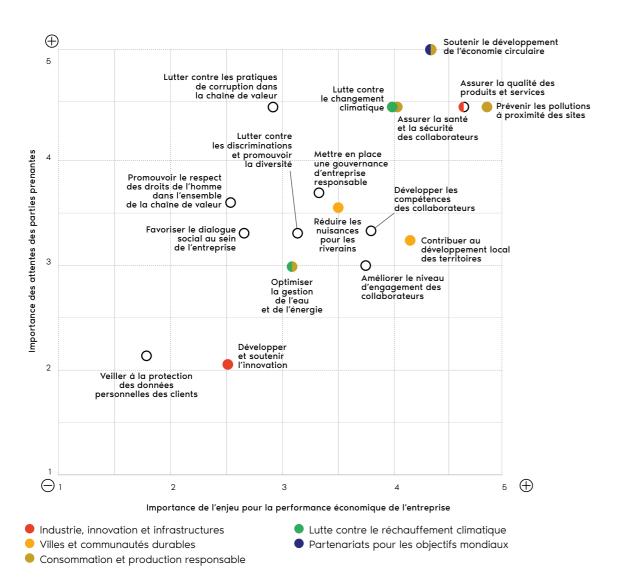
Cartographie des risques

Paprec a toujours mis les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes au cœur de sa stratégie, afin d'améliorer la performance économique de l'entreprise et de contribuer de manière intrinsèque au développement durable et à la protection de l'environnement dans les territoires où le Groupe est présent.

Au regard des nouvelles acquisitions 2021 (CNIM O&M, Inova Opérations et Tiru), le Groupe a actualisé sa matrice de matérialité auprès de ses parties prenantes. L'enquête s'est déroulée sous forme d'une dizaine d'entretiens réalisés auprès des parties prenantes internes pour identifier les enjeux RSE et leur perception sur la pérennité du modèle économique du Groupe. L'évaluation de l'impact des attentes externes a été enrichie par la prise en compte des

risques financiers, du contexte règlementaire et du risque de réputation associé à chaque enjeu. La perception des attentes des parties prenantes externes a ensuite été affinée par l'évaluation des enjeux considérés comme matériels par les pairs de la société.

Identifiés en réponse aux défis mondiaux, les Objectifs de Développement Durable (ODD) donnent la marche à suivre pour garantir un modèle meilleur et plus durable pour tous. Par son action, Paprec contribue à certains d'entre eux et notamment à la lutte contre le changement climatique, à la consommation et production responsables ainsi qu'au développement des territoires. Ces engagements font partie intégrante de la stratégie du Groupe afin de créer de la valeur à long terme.



04

Enjeux et risques Indicateurs

Enjeu RSE : Développement de l'économie circulaire

Principaux risques:

Risque de ne pas suffisamment développer les activités de recyclage ou les partenariats clés dans le but de soutenir la transition vers l'économie circulaire.

Politiques et diligences raisonnables :

En favorisant le traitement et le recyclage des déchets, Paprec est un acteur central pour la transition écologique et contribue à la promotion de l'économie circulaire, à la protection de l'environnement et à la diminution de la pression sur les ressources naturelles.

Les parties prenantes du Groupe placent l'économie circulaire au centre des priorités de Paprec. L'évolution réglementaire, que ce soit en France ou en Europe, reflète l'envie des citoyens d'aller vers une consommation plus respectueuse de l'environnement et d'une gestion écologique des déchets, notamment en allongeant la durée de vie de ces matières et en renforçant le tri à la source. Le recyclage s'inscrit dans une économie planétaire durable et prend de plus en plus une importance croissante.

Les industriels augmentent leurs demandes de papier et de ferraille recyclés et c'est pourquoi Paprec améliore sans cesse son savoir-faire pour produire des matières premières conformes à leurs cahiers des charges.

En 2020 et 2021, face à la situation liée au Covid-19, Paprec a maintenu l'ensemble de ses services de collecte, notamment auprès des collectivités. L'ensemble de ses usines est resté en activité, qualifiée d'essentielle pour la nation. La sensibilisation du grand public au tri est un sujet de grande importance pour le Groupe : plusieurs opérations de tri et matinées de sensibilisation ont ainsi été organisées chez différents clients au cours de l'année à l'initiative des agences Paprec. Certains sites Paprec Group mettent également à disposition des écoles voisines des salles pédagogiques pour éduquer les enfants au recyclage et leur faire adopter les bons gestes de tri de façon ludique et interactive et, de façon générale, tous nos nouveaux centres de tri de collecte sélective sont dotés d'une salle pédagogique interactive dédiée.

En 2021, en devenant le 3° acteur de la valorisation énergétique en France, Paprec développe son offre et son action en matière d'économie circulaire, en France et à l'international (Suisse, Royaume-Uni, Pologne, Azerbaïdjan, Espagne), dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets.



05

Déclaration de Performance Extra-financière

Déclaration de Performance Extra-financière

Enjeu RSE : Satisfaction client

Principaux risques:

Risque de ne pas satisfaire les clients (privés et publics) et/ou de faillir à son rôle de professionnel de la collecte et du traitement des déchets.

Politiques et diligences raisonnables :

Le Groupe fait de la satisfaction clients une priorité : écoute active, rapidité, qualité et précision dans l'exécution des prestations sont les maîtres-mots de la démarche clients. Le Groupe s'efforce ainsi de proposer à chacune des typologies de clients le meilleur service voire du sur-mesure. La gestion des clients est décentralisée, chaque agence du Groupe s'occupe en autonomie de ses clients et permet ainsi une meilleure maitrise du terrain et une meilleure efficacité lors du traitement des demandes.



Avec un investissement majeur dans les nouvelles technologies, Paprec propose aujourd'hui des applications informatiques pouvant centraliser et analyser les données relevées sur le terrain en temps réel. Qu'il s'agisse de déclencher un enlèvement, d'accéder à un reporting détaillé, ou de permettre à l'usager de signaler un événement depuis son smartphone, ces informations cruciales permettent toujours plus de réactivité et de traçabilité. Pour les collectivités, de nouvelles applications métiers permettent un service de proximité co-construit avec l'utilisateur.

Ses investissements dans la R&D permettent également à Paprec de se doter d'un outil industriel à la pointe de la technologie et de répondre aux défis posés par la création de nouvelles filières de recyclage.

Le Groupe a diversifié ses activités sur l'enfouissement, le traitement des déchets de bureaux, la production de Combustible Solide de Récupération (CSR), la méthanisation, le compostage et l'incinération.

En 2021, le Groupe a réussi à renouveler de nombreux contrats collectivités et industriels emblématiques. La qualité du parc industriel, le maillage territorial du Groupe et des acquisitions comme Coved en 2017, CNIM O&M, Tiru et Inova Opération en 2021, lui permettent de proposer des solutions adaptées à la spécificité des besoins de ses clients, pour garantir les meilleurs taux de recyclage et offrir toutes les solutions de gestion de déchets. Le Groupe s'est également engagé dans les métiers de l'Economie Sociale et Solidaire avec le rachat de la société Le Petit Plus.

En 2021, face à la crise Covid-19, le Groupe a maintenu ses prestations et sa performance, sans fermeture d'usines.

Enjeu RSE : Développement des compétences

Principaux risques:

Risque de défaillances dans le développement du capital humain et difficultés à attirer et à retenir les collaborateurs.

Politiques et diligences raisonnables :

Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, un parcours d'intégration et un système de parrainage sont en place depuis plusieurs années. Un comité d'intégration dédié est également mis en place à chaque nouvelle acquisition, et contribue à la diffusion des valeurs Paprec et de la culture d'entreprise. Le Groupe a mis en place une politique salariale motivante, basée sur le mérite.

Le site internet « Carrières » a été refondu en 2020 pour favoriser la mobilité interne et s'appuyer sur la proximité managériale pour identifier les talents et les potentiels. En 2021, Paprec a initié un Graduate Program autour de 3 missions de 8 mois pilotées par un membre du Comex. Des formations à l'éco-conduite, à la sécurité et à la conduite des engins sont menées tout au long de l'année. Des parcours de formation adaptés sont proposés. Paprec développe aussi des actions et évènements afin de valoriser les collaborateurs et favoriser l'insertion.



Enjeu RSE : Santé et sécurité

Principaux risques:

Risques de santé-sécurité au travail ou de déséquilibre vie professionnelle-vie personnelle dus à une mauvaise gestion des horaires ou des conditions de travail.

Politiques et diligences raisonnables :

La santé-sécurité de ses collaborateurs est un enjeu prioritaire pour le Groupe. Dans un secteur industriel où les risques relatifs à la santé et à la sécurité des salariés sont importants (accidents de la route, incendies, répétitivité et pénibilité du travail, etc.), le Groupe s'efforce d'offrir les conditions de travail les plus sûres à ses collaborateurs. En 2020, le Groupe a investi dans un plan de sécurité incendie, qui a permis d'atteindre les objectifs et de diminuer considérablement le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail. En 2021, la branche environnement a été sectorisée afin de doter le Groupe d'interlocuteurs adaptés sur les questions environnementales et d'être au plus proche des territoires. Le Groupe a également mis en place les Règles d'Or de la maintenance ainsi qu'un challenge sécurité. Paprec a refondu les causeries et formé les gens à leurs réalisations. Enfin, le Groupe a renouvelé la totalité de ses certifications sécurité et a obtenu des certificats uniques par métiers de spécialité (D3E, déchets dangereux, etc.)

La Direction QSE gère les risques liés à la santé et la sécurité à l'échelle du Groupe, et s'appuie sur le système de management QSE au niveau des agences.



06 07

Déclaration de Performance Extra-financière

Déclaration de Performance Extra-financière

Enjeu RSE : Prévention des pollutions

Principaux risques:

Risques de pollution des sols et de l'eau liés à la gestion inadéquate des déchets, pollutions sonores et vibrations, pollutions atmosphériques liées aux flottes de véhicules.

Politiques et diligences raisonnables :

Sous la houlette de la Direction QSE, toutes les agences sont engagées dans une démarche d'amélioration continue grâce au déploiement d'un système de management environnemental.

Lors de l'acquisition d'un site ou d'un ensemble de sites par le Groupe, des audits de due diligence sont systématiquement réalisés afin d'identifier les écarts éventuels avec la réglementation.

Ces intégrations sont l'occasion de collaborer sur les procédures et les outils utilisés afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques.

En 2021, le Groupe a déployé sur tous les sites certifiés 14 001 une nouvelle méthodologie d'analyse environnementale fondée sur une approche cycle de vie. Concernant les risques d'incendie, le Groupe a simplifié la compilation des cartographies prévention/protection incendie en Régions et finalisé la formation des correspondants Incendie. Tous les sites Paprec ont également renouvelé leur certification environnementale (14 001).



Enjeu RSE : Développement des territoires

Principaux risques:

Risques de ne pas contribuer au développement des territoires d'implantation, à la création de richesses locales et à une société plus fraternelle.

Politiques et diligences raisonnables :

Les usines du Groupe sont réparties sur l'ensemble du territoire lui permettant de réagir rapidement aux demandes de ses clients collectivités et industriels.

En contribuant à la pérennité de plusieurs milliers d'emplois en tant qu'employeur et donneur d'ordres auprès de ses fournisseurs, Paprec Group agit en faveur du développement économique des territoires où il opère.

Le Groupe s'attache également à favoriser l'insertion par l'emploi via des partenariats (entreprises d'insertion locale par exemple). Au-delà de ses partenariats existants avec des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), le Groupe s'est engagé dans l'ESS en rachetant Le Petit Plus ainsi que dans le développement des territoires avec l'activité de valorisation énergétique.

Afin de mieux présenter les activités de Paprec, des journées portes ouvertes sont organisées. Les activités économiques et philanthropiques du Groupe contribuent également à développer les territoires en apportant un financement à des initiatives locales. Proche de ses fournisseurs, le Groupe a privilégié au maximum les achats locaux.

Résultats et indicateurs de performance 4.11 M€ Montant global alloué au sponsoring et au mécénat

08

Enjeu RSE : Lutte contre le changement climatique

Principaux risques:

Risques de développement insuffisant d'offres répondant aux enjeux de la transition écologique.

Politiques et diligences raisonnables :

Bien que l'activité de recyclage ait par essence un impact positif sur le changement climatique, Paprec est conscient de la nécessité de réduire l'impact environnemental lié à la conduite de ses opérations. En matière d'émissions de gaz à effet de serre, les principaux impacts du Groupe proviennent de la consommation de carburants, mais également de la consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement de ses centres de tri et usines.

Au-delà des émissions liées à l'activité du Groupe, le recyclage permet surtout d'économiser l'énergie dite de « première fonte » et d'éviter les émissions de GES nécessaires à la fabrication des matières premières vierges, et participe ainsi à la préservation des ressources naturelles. C'est l'une des raisons pour lesquelles Paprec investit constamment dans son outil industriel, afin d'avoir les taux de recyclage les plus performants.

En 2021, Paprec a remis à jour son outil interne RecyGES. Fondé sur la méthodologie du GHG Protocol, il permet de calculer les émissions générées et évitées des activités en prenant en compte la valorisation matière et le transport (Scope 1 et 2). Paprec prend également une part active à un groupe de travail inter-entreprises d'évaluation des émissions évitées dans le secteur du recyclage et de la valorisation.



Le périmètre de cette déclaration est Paprec Holding. En 2021, le Groupe Paprec a réalisé des acquisitions et des prises de participation majeures (Tiru, CNIM O&M, Inova Opérations). Désormais leader du recyclage en France et 3° acteur de la gestion de déchets, le Groupe a revu son modèle d'affaires et sa matrice de matérialité. Cependant, les indicateurs présentés ici ne recouvrent pas les opérations précédemment mentionnées, la consolidation extra-financière n'ayant pas été totalement réalisée sur l'année en cours. Les autres enjeux mentionnés au III de l'article L225-102-1 du Code de commerce ne font pas l'objet d'information sur leur prise en compte car ils n'ont pas été identifiés comme pertinents au regard de notre modèle d'affaires et de notre analyse de matérialité.

09

Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard. Conception graphique : Allégories Créations.



BUREAU VERITAS EXPLOITATION 8, cours du Triangle 92800 PUTEAUX Société par Actions Simplifiées RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Paprec Holding et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31/12/2021 publiée dans le rapport de gestion de de Paprec Holding, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient à Paprec Holding d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination du Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques en charge du reporting pour Paprec Holding conformément au protocole de reporting de Paprec Holding, ci-après nommé « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société ainsi qu'une synthèse des « procédures de reporting ».

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3°du I et du II de l'article R.225-105;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés :
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance;



- Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les «procédures de reporting» au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, sont en charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes;
- √ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 100% des effectifs et entre 27 et 37% des valeurs reportées pour les informations environnementales testées;
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction. ;
- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 14 février 2022 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ une semaine par un vérificateur. Nous avons conduit 10 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

Données sociales: Taux de rotation des effectifs, Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une promotion interne, Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé, Taux de fréquence des accidents du travail, Taux de gravité des accidents du travail.

Données sociétales : Montant global alloué au sponsoring et au mécénat.

Paprec Holding n°affaire: 12464728 indice révision: 01

¹ **Données environnementales**: Tonnage total de déchets traités, Tonnage total de déchets recyclés, Taux de recyclage atteint, Part des sites disposant d'au moins une certification environnementale parmi les sites disposant d'une activité industrielle durant l'année, Emissions de GES (scope 1 et 2), dont celles liées à l'activité de recyclage, Emissions de GES évitées par l'activité de recyclage.

² Siège de St Herblain et Agence de St Herblain pour les données sociales, Paprec Normandie, Paprec Plastiques (agence de la Neuve Lyre), Paprec Grand-Ouest, NCI Environnement et la branche ISND pour les indicateurs sur le changement climatique, sièges Paris et St Herblain pour les données sociétales.



Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons l'observation suivante :

Le protocole de reporting porte sur l'organisation de la collecte des données, la consolidation et la validation de celles-ci, ainsi que sur les formules de calcul des indicateurs ; il serait pertinent de compléter ce document avec la description des modalités de collecte et des justificatifs attendus en ce qui concerne les données sociales issues de la Suisse.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies ;

A Puteaux, le 04 mars 2022 Pour Bureau Veritas

Directeur d'agence